

FONCTION HYGIENE ET SECURITE

TACHE.	TACHET6.1. Travailler en sécurité dans un environnement soumis à des risques d'ordre électrique.	TACHE T6.2. Appliquer les règles élémentaires de secourisme.
CONDITIONS DE DEBUT, MOYENS.	Décret du 14.11.1988. Normes en vigueur relatives à la sécurité. Habitations nécessaires.	Règles de secourisme.
LIEUX.	En entreprise ou sur le site.	En entreprise ou sur le site.
RESULTATS ATTENDUS.	L'ensemble des activités s'exerce en toute sécurité.	Les gestes qui sauvent sont efficacement mis en oeuvre.

FONCTION HYGIENE ET SECURITE

(suite et fin)

TACHE. TACHE T6.3.
**Manutentionner et élinguer
divers matériels, avec l'aide
éventuelle d'engins mécanisés.**

CONDITIONS DE DEBUT,
MOYENS. Les matériels et leurs caractéristiques
dimensionnelles.
Habitations pontier et/ou cariste.

LIEUX. En entreprise ou sur le site.

RESULTATS ATTENDUS. Matériel correctement manutentionné
dans le respect des règles de sécurité.